



Vous partez en voyage ou en vacances, avez-vous pensé à votre passeport ou carte d'identité ?

Délais :

Carte d'identité

Il faut compter, actuellement, afin que chacun puisse prendre ses dispositions à temps, un **déla**
d'une semaine à 10 jours pour l'établissement d'une nouvelle carte d'identité.

Passeport

Pour le passeport biométrique, le délai de livraison commence à courir le jour où les données biométriques sont saisies. **Il est au maximum de 10 jours ouvrables.**

Demandes – Comment procéder ?

Pour effectuer une demande de **carte d'identité**, il vous suffit d'apporter à l'administration communale de Gruyères :

- une photo récente (moins d'un an), de très bonne qualité. Nous vous conseillons d'aller chez un photographe professionnel.
- l'ancienne carte d'identité, pour annulation.

Le/la requérant(e) se présentera en personne pour la signature du formulaire de demande.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal (☎ 026 921 80 90) ou internet administration@gruyeres.ch.

L'établissement **d'un passeport biométrique** auprès du Service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot nécessite **une commande et la prise d'un rendez-vous sous www.passeportsuisse.ch ou de composer le 026 305 15 26.**

Vous devez vous présenter personnellement avec votre ancien passeport. La photo se fait directement sur place.

Le Conseil communal